

# Compte rendu du conseil d'école élémentaire du Chemine blanc du 06/11/2025 :

la séance est ouverte à 18H

secrétariat de séance : Mme Noémie CROCCEL

## 1. Présents

**enseignants :** Mmes RAUTUREAU Betty CP-CE1, ROBIER Lucie CP-CE2, M. POUPONNOT Mikaël CP-CE2, M. ROUSSILLON Xavier (remplaçant Mmes ANDRE DUCOSTE Erika et LEFEBURE Olivia) CE1-CE2, CROCCEL Noémie CM1-CM2 et M. JUIN Yann et Mme VIDEGAIN Lydie CM1-CM2

**membres du RASED :** excusées

**et des autres membres du conseil d'écoles :**

### mairie

M. le Maire M.DESPLANTES et M. GLORIA, agent mairie  
Conseiller municipal élu par le conseil municipal : -

### parents élus :

titulaires : Mmes BIJU Mélanie, BILLAUD Emilie, AUCLAIR Laure, LE SOUT Maxine  
et M. ROHON François

suppléants : LENFANT Marjorie

**dden :** Mme GIRARD Emmanuelle

ien, Mme CARRE Natacha, excusée

## 2. Résultat des élections

1 liste APE 11 personnes

Participation	2025
Nombre d'inscrits	208
Nombre de votants	135
Nombre de votes blancs ou nuls	27
Nombre de suffrages exprimés	108
Taux de participation	64,90%

Résultats

Nombre de sièges à pourvoir (titulaire)	6	
Quotient (S/N)	16	
Liste APE	6	

***Les élus sont installés dans leur fonction.***

M. JUIN remercie les parents qui ont participé à la mise sous pli ainsi qu'au dépouillement de cette élection.

### 3. Mise en place du conseil d'école

#### Rôle

#### Le conseil d'école, enjeux, rôles et responsabilités :

- SEULE instance de concertation qui réunit TOUS les partenaires institutionnels de l'école.
- Instance institutionnelle où l'école rend compte de son fonctionnement à ses partenaires : Parents, mairie, IEN.
- Moment périodique où se formalise l'observation du bon fonctionnement de l'école.

#### Qui s'appuie sur un Cadre réglementaire de référence :

- arrêté du 13 mai 1985 (plusieurs fois modifié) : le conseil d'école ;
- note de service n° 86-137 du 14 mars 1986 : attributions et fonctionnement des conseils d'école ;
- décret n° 90-788 du 6 septembre 1990 : article 17 : membres - participants ;  
**article 18 : attributions** ; article 19 : organisation ; article 20 : procès-verbal ;
- circulaire n° 2000-082 du 9 juin 2000 : modalités d'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école ;
- articles D111-6 à D111-9 du code de l'éducation : relatifs aux parents d'élèves, associations de parents d'élèves, représentants des parents d'élèves ;
- circulaire n° 2006-137 du 25 août 2006 : le rôle et la place des parents à l'école.

#### Art. 18. - Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

1. **Vote** le règlement intérieur de l'école.
2. Établit le projet d'organisation de la semaine scolaire conformément aux articles D. 521-10 à D. 521-13 du code de l'éducation ;
3. Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, **donne tous avis et présente toutes suggestions** sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
  - les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement;
  - l'utilisation des moyens alloués à l'école;
  - les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;
  - les activités périscolaires;
  - la restauration scolaire;
  - l'hygiène scolaire;
  - la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
4. **Statue** sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.
5. En fonction de ces éléments, le conseil **adopte** le projet d'école.
6. Il **donne son accord** pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article par l'article L. 216-1 ;
7. Il **est consulté** par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article L. 212-15.

En outre, **une information doit être donnée** au sein du conseil d'école sur :

- Les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers ;
- L'organisation des aides spécialisées.

En fin d'année scolaire, le directeur de l'école établit à l'intention des membres du conseil d'école un bilan sur toutes les questions dont a eu à connaître le conseil d'école, notamment sur la réalisation du projet d'école, et sur les suites qui ont été données aux avis qu'il a formulés.

Par ailleurs, le conseil d'école **est informé** des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

Le conseil d'école **établit** son règlement intérieur, et notamment les modalités des délibérations.

Pour rappeler le **rôle des parents**,

<https://mallettedesparents.education.gouv.fr/parents/ID173/les-representants-des-parents-d-eleves>

Vote du règlement intérieur du conseil d'école:

**voir document joint**

Il est proposé de rajouter 72h pour la communication des questions diverses au directeur.

Le Règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

#### **4- Bilan de rentrée : organisations pédagogiques de l'école**

6 classes 123 élèves

→ Mme RAUTUREAU Betty 7 CP- 14 CE1

→ Mme ROBIER Lucie 9 CP- 11 CE2

→ M. POUPONNOT Mikaël 11 CP- 8 CE2

→ M. ROUSSILLON Xavier (remplaçant Mmes ANDRE DUCOSTE Erika et LEFEBURE Olivia) 16 CE1- 5 CE2,

→ Mme CROCCEL Noémie 10 CM1- 11 CM2

→ M. JUIN Yann et Mme VIDEGAIN Lydie 9 CM1-12 CM2

+ 2 AESH (Mmes Sophie MOLLANDIN et Adeline JOGAMA)

#### **Décloisonnements :**

CM1-CM2 : histoire et géographie, Sciences et AME

cycle 2 : questionner le monde

anglais/chant : classe CP-CE1 Mme RAUTUREAU et CP-CE2 M. POUPONNOT

#### **5- bilan de rentrée : retour sur les aménagements et investissements réalisés**

Aménagement de la 6è classe : répartition du matériel existant dans la salle

Changement des luminaires en basse consommation

Réalisation de tracés dans la cour

Changement de tous les dispositifs incendie de l'école par la mairie.

Installation de la table de ping pong, du panier de basket suite au conseil des enfants

Incidents : luminaire classe 5 et rideau classe 2

#### **Programme travaux d'ici la prochaine période:**

- Poursuite du changement des luminaires en basse consommation
- Retour sur le plan de rénovation global: il manque le volet sur la rénovation énergétique, la mairie est donc en attente d'un audit avec résultat sur le 1er trimestre 2026 pour lancer les travaux. Le changement de l'équipe municipale à venir est également à prendre en compte. L'équipe enseignante se demande si des travaux seront faits en attendant (cf. sols, etc.)

- Pour toute demande de l'équipe enseignante: envoi par mail des demandes du vendredi pour le mercredi suivant pendant la période scolaire et liste à réaliser en avance pour que les travaux soient faits en période de vacances scolaires.

**6- bilan des comptes de coopérative 2024/2025 - arrêté 30/09** vérification par Mme Rautureau et Mme Höltge.

1 001,67€ après règlement des frais d'adhésion et d'assurance pour 2025/2026 auxquels viendront s'ajouter les contributions des parents (518€ au 17/10 ; 37 familles participantes).

6 351,17€ pour l'AME après réception de la dernière subvention de 700€.

**7- vote du règlement intérieur de l'école et information sur la charte de la laïcité à l'école**

*voir document joint proposition de règlement intérieur de l'école*

Sur l'ensemble du document: harmoniser le règlement en écrivant "tous les responsables légaux"

Sur l'article 1: suppression du premier point de l'article indiquant que "doivent être présentés à l'école élémentaire, à la rentrée scolaire, les enfants ayant six ans révolus au 31 décembre de l'année en cours" et précision d'une instruction obligatoire à partir de 3 ans

Sur l'article 4: M. RICHARD directeur ALSH indique qu'il faut changer l'horaire de prise en charge des enfants par le personnel communal sur la pause méridienne par 13h40 au lieu de 13h35

<https://www.education.gouv.fr/cid95865/la-laicite-a-l-ecole.html>

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité

**8- présentation des grandes lignes du projet d'école, évaluation d'écoles et organisation des APC**

- L'actuel projet d'écoles 2018-2021 a fait l'objet d'un avenant jusqu'en 2024.

**Rappel**

<b>Ambition 1</b>  <b>Construire des apprentissages durables</b>	<b>RAPPEL DE L'ACTION RETENUE (S) ET MISE(S) EN OEUVRE</b>	<b>CONSTATS ET ANALYSES</b> <i>Qu'avons-nous réussi à faire ?            (Impact de nos actions sur les élèves, le travail en équipe et sur le rôle donné aux partenaires de l'écol et leur implication ?)</i>
<input type="checkbox"/> <b>Obj 1-</b> Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle	Cahier individuel de l'alphabet Production d'écrits diverses Coin écriture	Quel niveau de maîtrise des savoirs fondamentaux ? <i>(Appui sur les résultats aux évaluations nationales, le parcours de scolarité des élèves (taux de maintien de retard, avance,))</i> Les résultats aux évaluations nationales sont en adéquation avec les progressions relevées dans les domaines fondamentaux grâce aux différentes

	<p>Donner du sens aux apprentissages en exploitant les projets</p> <p>Utilisation des outils numériques</p> <p>Création de grilles autocorrectives</p>	<p>pratiques mises en œuvre. Les savoirs fondamentaux sont globalement maîtrisés par les élèves. Les élèves en difficultés ont bénéficié d'adaptations particulières qui ont permis des progrès visibles.</p> <p>Comment avons-nous valorisé leurs réussites ?</p> <p>En classe, l'autoévaluation et le suivi individuel par les élèves de leurs propres résultats.</p> <p>Retour précis sur les améliorations significatives personnalisées auprès des parents.</p>
<input type="checkbox"/> <b>Obj. 2</b> - Développer des liaisons inter-degré et inter-cycle	<p>Liaison maternelle-CP</p> <p>Rencontres sportives</p> <p>Liaison école collège</p> <p>Conseil des maitres spécifiques</p>	<p>Des conseils de cycles plus axés sur des aménagements spécifiques selon les besoins des élèves de la maternelle au CM2 impliquant donc plus globalement les deux écoles.</p> <p>La liaison école collège s'est améliorée (projets communs, conseil de cycle partagé). Il faut continuer à renforcer les liens didactiques et relationnels entre les deux parties pour que les élèves puissent profiter de projets communs ambitieux.</p>
<input type="checkbox"/> <b>Obj. 3</b> - Encourager l'autonomie de l'élève par des pratiques pédagogiques	<p>Autonomie à la cantine</p> <p>Favoriser la prise d'initiative des élèves</p> <p>Rituels et tutorat</p>	<p>Comment leur avons-nous donné confiance ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encouragements réguliers.</li> <li>- Fixer des objectifs progressifs et adaptés.</li> <li>- Valoriser l'acquisition des compétences.</li> <li>- Varier les activités et les projets.</li> </ul>

<b>Ambition 2</b> <b>Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours</b>	<b>RAPPEL DE L'ACTION RETENUE (S) ET MISE(S) EN OEUVRE</b>	<b>CONSTATS ET ANALYSES</b> <i>Qu'avons-nous réussi à faire ?</i> <i>(Impact de nos actions sur les élèves, le travail en équipe et sur le rôle donné aux partenaires de l'école et leur implication ?)</i>
<input type="checkbox"/> <b>Obj. 1</b> : Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs	<p>Assister à au moins un spectacle vivant ou une sortie cinéma</p> <p>Réaliser une sortie découverte</p> <p>Organiser des rencontres (USEP, cross, olympiades)</p> <p>Participer à la commission cantine</p>	<p>Les actions liées aux objectifs 1 et 2 ont été mises en œuvre. Le suivi des élèves est toujours fait en partenariat avec le RASED.</p> <p>Le Projet Erasmus n'a pas pu aboutir du fait d'un renouvellement constant des équipes (PES et mutations). Cependant, l'utilisation des supports dont le TNI a été effective.</p> <p>La stabilité de l'équipe depuis 2 ans permet d'avoir une continuité de supports pédagogiques communs.</p>
<input type="checkbox"/> <b>Obj. 2</b> : Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève	<p>APC</p> <p>RASED</p> <p>Supports communs</p> <p>Différenciation pédagogique (groupes de besoins sur toutes les classes)</p> <p>Suivi des élèves par le biais des PPRE (LPI)</p>	
<input type="checkbox"/> <b>Obj. 3</b> - Poursuivre l'ouverture de l'Ecole au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie	<p>Projet Erasmus</p> <p>Utilisation de supports variés (comptines, albums...) et d'activités ludiques (énigmes, jeux de société...)</p>	

<b>Ambition 3</b>	<b>CONSTATS ET ANALYSES</b> <i>Qu'avons-nous réussi à faire ?</i>

<b>Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.</b>	<b>RAPPEL DE L'ACTION RETENUE (S) ET MISE(S) EN OEUVRE</b>	<i>(Impact de nos actions sur les élèves, le travail en équipe et sur le rôle donné aux partenaires de l'école et leur implication ?)</i>
<input type="checkbox"/> <b>Obj 1-</b> Mieux accueillir  <input type="checkbox"/> <b>Obj. 2 –</b> Mieux accompagner	Réunions de rentrée Cahier de correspondance Transmission des informations liées à l'APE Rendez-vous à la demande des familles Ateliers ouverts aux parents, expositions, représentations Interventions ponctuelles des parents Bibliothèque Transmission des travaux aux parents (individuels ou collectifs) Dématérialisation de la communication aux parents	Les objectifs 1 à 3 ont été atteints.  Les actions menées ont permis de renforcer les liens entre tous les partenaires de l'école (Mairie, parents, centre de Loisirs...) et ont un impact positif sur le comportement des élèves.
<input type="checkbox"/> <b>Obj. 3 -</b> Renforcer les interactions avec les partenaires	Commission cantine Activités de jardinage entre le centre de Loisirs et l'école Activités sportives et jeux de société dans le cadre des TAP APE : fête de fin d'année Manifestations impliquant tous les partenaires (cross...)	

### AVENANT Projection au regard de ces constats opérés concernant notre école pour 2021-2024

<p>Cocher l'(ou les) domaines de réflexion mobilisés ci-dessous par l'équipe pour conduire sa démarche(Cf. cadre auto-évaluation d'école) :</p> <input type="checkbox"/> Domaine 1 : apprentissages et parcours des élèves <input type="checkbox"/> Domaine 2 : vie et bien-être de l'élève – Climat scolaire <input type="checkbox"/> Domaine 3 : acteurs et fonctionnement de l'école <input type="checkbox"/> Domaine 4 : environnement institutionnel et partenarial	<p>Cocher l' (ou les) axe(s) du projet académique 2022/2025 mobilisés par l'équipe pour conduire sa démarche :</p> <input type="checkbox"/> Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux <input checked="" type="checkbox"/> Une pédagogie numérique au service des apprentissages <input checked="" type="checkbox"/> Vivre ensemble et devenir citoyen <input type="checkbox"/> Cohésion et valorisation de l'engagement des personnels.
---	---

<p><b>Les objectifs que nous nous fixons</b>  <i>(Cf. appui sur les indicateurs dont nous disposons sur l'état de notre école)</i></p>	<p><b>Les actions que nous mettons en œuvre ?</b>  <i>(Pour l'installation d'un collectif de travail au sein de l'équipe, avec le collègue mais aussi avec les partenaires de l'école. Actions en faveur de l'ouverture de l'école vers les familles pour mieux comprendre les codes de l'école et ses missions, associer les partenaires pour développer des actions innovantes pour l'école : inscrire l'école au cœur du village ou de la ville (projet de concertation « notre école, faisons-la ensemble » ... ?</i></p>
--	---

<p>Pérenniser les liens entre les différents partenaires</p> <p>Poursuivre les actions menées pour favoriser le développement et la confiance des élèves</p> <p>Renforcer l'utilisation des outils numériques en classe</p>	<p>Intervention d'enseignants du collège (cours d'allemand)</p> <p>Dématérialisation de la communication avec les familles dans chaque classe</p> <p>Elaboration du projet NEFLE</p> <p>Participation au projet Constellation (parcours artistique : danse et diffusion auprès de différents partenaires Esnandais)</p> <p>Utilisation de plateformes numériques (rallye-lecture, ceintures de calcul...)</p>
---	---

Évaluation d'écoles

[L'évaluation des établissements](#)  
[cadre de l'évaluation des écoles - 1er degré](#)

Avec l'école maternelle, nous avons été désignés par Mme l'IEN pour effectuer cette année l'évaluation d'écoles. Cette évaluation des établissements vise à améliorer le service public d'enseignement, la qualité des apprentissages, les parcours et la réussite des élèves, ainsi que les conditions de travail, d'exercice des métiers et de bien-être de l'ensemble de la communauté éducative. L'analyse se décompose en 4 domaines : "Apprentissages et parcours des élèves, enseignement" (Domaine 1) ; "Vie et bien-être de l'élève, climat scolaire" (Domaine 2) ; "Acteurs, stratégie et fonctionnement de l'école" (Domaine 3) ; "L'école dans son environnement institutionnel et partenarial" (Domaine 4).

3 temps dans l'année scolaire :

- jusqu'au 19 décembre : l'autoévaluation. Elle associe tous les membres de la communauté éducative. Un questionnaire « climat scolaire » a été élaboré à destination des familles. Des groupes d'analyse pour les 4 domaines vont être réunis. Un rapport final d'une dizaine de pages maximum sera établi.
- Puis une évaluation externe conduite par des personnels de l'Éducation nationale hors secteur de l'école fera l'objet d'un rapport.
- élaboration des grandes lignes du futur projet d'école.

Année 2026/2027 :

- rédaction du projet d'école

projets et actions 2025/2026

- Voile : CM2 (08 au 12 septembre) - base nautique Les Plates Port Neuf : EPS - EMC - Langage - Sciences Mathématiques - financement CdA de La Rochelle
- Brouage : Toutes les classes - 3 octobre - EPS, histoire, EMC - financement APE (ateliers + 1bus) CD17 (1 bus) Mairie (1bus)
- Prix des incorruptibles : Toutes les classes - prix littéraire : lecture éducation civique - financement ordinaire mairie
- Aire Marine éducative : CM2 - avec l'animatrice EEDD Hélène GOOSSENS de la RNN Baie de l'Aiguillon - 2ème année EEDD Sciences et technologies - géographie histoire EMI -

10 à 12 séances dont la moitié sur site. Financement : mairie, cd 17, OFB, appel à projet européen blue-lights

- « Connaissance des milieux de vie » : Animations Réserve Naturelle de la Baie de l'Aiguillon - CM1 : financement LPO/RNN Baie de l'Aiguillon
- Natation scolaire : CE1 (avec les GS) tous les jours du 01 au 12/12 de 10h10 à 10h45 et CM1 (avec Marsilly) tous les jours du 20/04 au 04/05 de 10h10 à 10h45 bassin Palmilud - financement : CdA (activités natation) mairie (transport)
- Bibliothèque la Maison des livres : toutes les classes - visite mensuelle et emprunts
- Spectacle Coursive : Toutes les classes - CM : 11/12/2025 Je suis trop vert CP-CE : Vertikal 19/12/2025 - PAHA ; financement Mairie(sorties) + Coop scolaire + APE ?
- Animations prévention tri déchets et lutte contre le gaspillage alimentaire : toutes les classes (novembre-décembre) EEDD - CdA
- Conseil des enfants à prévoir la première semaine de décembre, la communication avec la mairie sera faite prochainement - toutes les classes : EMC
- Atelier de sensibilisation transports objectif collègue : CM2 - financement CdA
- Course et régata scolaire virtuelle : CM1-CM2 1 classe (à partir du 13 novembre) Transat Fort de France Le Havre - FFVoile et ministère EN et 1 classe transat "Café l'Or" avec tout un projet pédagogique découpé en 3 temps: l'océan et la course au large sur la période 1 / biodiversité et plastique sur les périodes 2 et 3 / protection des océans sur les périodes 4 et 5 (EMC, sciences et technologie, mathématiques, géographie, français)
- L'école des Odyssées : CM - EMI Français
- Echange avec un centre éducatif de Dehra Dun en Inde CM - langues
- Courant avril à un projet intitulé "sing it your way" - étude et chants en anglais (LVE, arts) - CM
- Sortie La Rochelle CM1-CM2 classe JUIN/VIDEGAIN : 17/10/2025 - Expo plastique L'eau et le Diamant (Chapelle des Dames blanches) et Atelier l'école des Pôles - PAHA et EEDD-Sciences
- Jardin d'école avec l'association les jardins partagés et l'ALSH: labourage du terrain effectif + paillage à venir dès le 07/11/25
- Action de pesée des déchets via la mairie
- Intervention cf. phare du bout du monde avec Yul Bruner pour tous les CE2
- Sortie pour les CP en même temps que les maternelles au Loup Garou afin de mutualiser le bus
- Sortie au musée de la baie
- Distribution prochaine des bons de commande photos
- Sollicitation de la mairie par l'équipe enseignante cf.cérémonie du 11/11 et du 08/05 pour faire intervenir des élèves de l'école (lecture, chants, etc.) avec certificat de participation citoyenne à remettre aux enfants participants. Les élus ont répondu qu'ils n'étaient pas demandeurs.
- Projet de création de fèves en partenariat avec la boulangerie d'Esnandes
- Rencontres intergénérationnelles avec l'EHPAD sur le thème des jeux d'antan et actuels

Organisation des APC

**Elémentaire :** de 16h20 à 17h05 les lundis, mardis et jeudis. Les élèves sont proposés pour une période et un objectif précis par l'enseignant de la classe. Les parents

acceptent ou non. L'accompagnement peut être apporté par l'enseignant de la classe ou non.

L'équipe enseignante souhaite questionner la mairie sur la possibilité de fournir un goûter aux enfants participant aux APC. La mairie accepte par principe.

### **9- Information sur l'organisation de l'aide spécialisée (RASED)**

Voir plaquette document joint

### **10- Point PEDT et aide aux leçons (mairie)**

Pour rappel le PEDT, est un projet éducatif de territoire mis en place suite à la réforme des rythmes scolaires avec travail organisé en année scolaire sur 3 ans consécutifs.

Il a dû être modifié suite au passage à 4 jours en mai dernier. Il a été signé et reçu ce jour et sera mis en place prochainement.

Aide aux leçons (CCAS): 13 familles soit 17 enfants y participent les lundis et jeudis sans aucun surcoût par rapport au service du périscolaire. L'action est animée par 3 bénévoles + M. Richard, directeur ALSH. Il s'agit d'un accompagnement aux devoirs mais pas d'un soutien scolaire. Des pré-inscriptions ont été proposées en période 1 et quelques familles étaient sur liste d'attente avant les vacances d'octobre.

### **11- Mise à jour des PPMS**

La charge des PPMS a été transférée par la loi Rilhac aux mairies. Elle prévoit la fusion des 2 PPMS.

Un exercice PPMS-AI a été mené le 7/10. Bilan satisfaisant (problème de fermeture couloir classes 5 et 6)

L'exercice de sécurité incendie a été conduit le **13 octobre** dernier. Bilan satisfaisant.

### **12- questions diverses**

- Calendrier fête d'école vendredi 19 juin
- photographies scolaires réalisées le lundi 29 septembre
- programmation dates des prochains conseils d'école : mardi 3 février 2026 à 18h et lundi 29 juin 2026 à 18h

Questions des représentants de parents d'élèves élus :

- Pour ma part je trouverai intéressant de soulever les problèmes de violence rencontrés dans la cour de récréation. Qu'elles soient verbales, physiques ou psychologiques, ne pouvons-nous pas faire venir un intervenant pour évoquer ce sujet? Je pense notamment à un professeur d'arts martiaux qui serait en mesure de parler du respect et de l'impact que peut avoir un mauvais geste, un policier ou un gendarme qui pourrait leur parler.... une personne qui aurait une figure d'autorité naturelle sur les enfants et qui serait en mesure de leur parler avec des mots simples et qui serait d'accord de répondre à quelques questions des enfants, afin d'établir un échange sain et de confiance.

*Question prise en compte par l'équipe enseignante qui y est très sensible avec des actions mises en place: écoute des enfants + gestion des incidents + formation à la lutte contre le harcèlement scolaire des enseignants (plan PHARE). Dans l'ensemble, progression positive observée de l'équipe enseignante et de l'équipe de l'ASH. L'équipe enseignante rappelle qu'elle est disponible en premier lieu via Educartable pour échanger avec les familles en cas d'inquiétude.*

- Des rythmes nouveaux sont en cours actuellement suite au changement de direction et l'arrivée de 2 nouvelles enseignantes. Je reste surprise sur le manque d'information concernant la classe de CE1/CE2 sur l'absence des 2 enseignantes lors des 15 derniers jours avant les vacances. Nous avons reçu aucune information par la direction concernant les modifications sur le rythme de la classe. Nous avons la chance d'avoir eu rapidement une AVS pour l'aide scolaire sur ce début d'année, mais les relations envers l'enfant restent très difficiles à t'il possibilité de faire appel à une nouvelle personne ou même ré avoir Marie Amélie?

*Les rythmes nouveaux ont été décidés et mis en place l'an dernier, avant l'arrivée du directeur et des 2 nouvelles enseignantes. L'équipe enseignante tient à souligner que des remplaçants ont été mis à disposition chaque jour avant les vacances scolaires, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas. De plus, M. Juin souligne que l'arrivée de M. Roussillon sur la classe n'a été confirmée que lundi 03/11/25 à l'entrée en classe, c'est pourquoi l'école n'a pas pu communiquer plus tôt sur ces changements. M. Juin rappelle que les AVS ne dépendent pas de l'équipe enseignante.*

- Je souhaitais en effet, poser une question concernant l'organisation de la cantine. Ma fille revient régulièrement avec des numéros écrits sur les mains. Quand je lui ai demandé ce que c'était, elle m'a dit que c'était pour savoir à quelle table ils sont assis. Comment se fait-il que cette pratique ait été mise en place alors que jusqu'à présent ce n'était pas le cas ? Même si je n'approuve pas vraiment ce procédé, j'aimerais comprendre clairement pourquoi cela est instauré. Merci par avance pour votre retour.

*M. Gloria rappelle qu'il faut communiquer avec M. Richard ou lui-même en cas de questionnement pour obtenir des réponses plus rapides. L'idée est venue du fait que les enfants sont libres de se placer aux tables. Ils constituent des groupes par tables et une table leur est attribuée. C'est le n° de table qui leur est attribué grâce à ces numéros écrits sur les mains. M. Gloria indique que cela va être revu.*

La séance est levée à 20H30.